



Recours pour forcer son ex à vider ses biens de ma maison

Par perkine

Bonjour,

Je suis séparée de mon ex conjoint (nous étions PACSés) depuis 1 an. Nous avons une maison en commun et j'ai racheté ses parts. La signature de l'acte de partage a été faite il y a 2 mois et sur l'acte notarié je suis officiellement propriétaire depuis 1 an (calcul de la soulte fait il y a 1 an). Je rembourse seule le prêt depuis 1 an.

Mon ex n'est plus dans ma maison, mais me laisse une énorme quantité de ses affaires. Il ne veut pas faire l'effort de les reprendre. Malgré mes demandes, il trouve sans arrêt des excuses et repousse la date où il serait censé prendre ses affaires. Il envahit tout mon sous-sol (85 m2) ainsi que 50 m2 de mon jardin avec du matériel professionnel. Je ne peux pas bouger cela moi-même sans camion. Il fait cela dans le but de garder un contrôle et une présence sur moi. Cela est insupportable.

Je ne veux plus avoir de contacts car à chaque fois il me menace et me fait du chantage affectif.

Que puis-je faire ? Quels sont mes recours ?

Je vous remercie pour votre aide

Par sophie75

lui adressez une lettre recommandée avec A.R. lui demandant de venir reprendre ses affaires, sous un délai de que vous allez choisir, indiquant qu'à l'expiration de ce délai vous serez dans l'obligation de vous débarrasser de celles-ci et l'informer aussi que vous avez contacté un huissier (Contactez un huissier pour qu'il constate la présence des affaires de votre ex à votre domicile)

Pour information vous pourriez contacter une ressourcerie. En effet, certaines ressourceries viennent chez les particuliers pour récupérer des objets volumineux etc. Je pense que votre ex n'a pas "digéré" votre séparation.. il laisse ses affaires chez vous soit parce qu'il n'a pas de lieu pour les stocker, soit parce qu'il veut les laisser chez vous pour vous nuire.

Par perkine

Merci infiniment pour votre réponse. Je vais faire cela.

Il a un immense bâtiment où stocker ses affaires, donc je pense en effet qu'il fait cela pour me nuire.

Bien cordialement